

3^{ème} CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL
Spécialité administration générale

SESSION 2007

REPONSES A TROIS A CINQ QUESTIONS
portant sur l'action sociale,
en relation avec les missions des collectivités territoriales

Durée : 3h00
Coefficient : 3

Question 1 (10 points)

Quelles sont les principales mesures qui favorisent l'accès des personnes handicapées à l'emploi ?

Question 2 (5 points)

Qu'est-ce qu'un Centre local d'information et de coordination (CLIC) ? Donnez une brève définition de ce dispositif et citez ses principales missions.

Question 3 (5 points)

Citez les aides sociales légales qui peuvent être proposées aux administrés dans le cadre d'un Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.).

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

- ✎ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**
- ✎ **Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.